



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DU 28 AVRIL 2014

Délibération n° 2014-04-11- 089

OBJET : DESIGNATION DES REPRESENTANTS DANS LES ORGANISMES
LIES AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

EXPOSE DES MOTIFS

A la suite du renouvellement du Conseil communautaire, l'Assemblée délibérante doit désigner un certain nombre de ses représentants dans plusieurs organismes.

La désignation est prévue dans les statuts de l'organisme et/ou les représentants de la Communauté d'agglomération ont voix délibérative.

Il est demandé au Conseil communautaire de bien vouloir désigner ses représentants pour l'ensemble des organismes suivants :

ASSOCIATION	Proposition CASA suite au transfert
DEFI MECATRONIC	<u>Titulaire</u> : Patrice DIGUET, VP développement économique <u>Suppléants</u> : Mourad TAGZOUT, VP formation, ens. Sup et rech. Michel LEPRETRE, VP projet de territoire.
ESPACE POUR ENTREPRENDRE	<u>Titulaire</u> : Ali ID ELOUALI, VP commerce équitable et économie sociale et solidaire <u>Suppléants</u> : Patrice DIGUET, VP développement économique Maurice TZINMANN, élu communautaire.
P3000	<u>Titulaire</u> : Patrice DIGUET, VP développement économique <u>Suppléants</u> : Mourad TAGZOUT, VP formation, ens. Sup et rech. Romain MARCHAND, élu communautaire
VMAPI Val de Marne Actif Pour l'Initiative	<u>Titulaire</u> : Ali ID ELOUALI, VP commerce équitable et économie sociale et solidaire <u>Suppléants</u> : Patrice DIGUET, VP développement économique Maurice TZINMANN, élu communautaire.

<p>ASSOCIATION DU PÔLE ALLONGEMENT DE LA VIE CHARLES FOIX</p>	<p><u>Titulaire</u> : Mourad TAGZOUT, VP formation, ens. Sup et rech</p> <p><u>Suppléants</u> : Sarah TAILLEBOIS et Marie PIERON, élues communautaires</p>
<p>MATERIAUPOLE</p>	<p><u>Titulaire</u> : Patrice DIGUET, VP développement économique</p> <p><u>Suppléants</u> : Mourad TAGZOUT, VP formation, ens. Sup et rech.</p> <p>Michel LEPRETRE, VP projet de territoire</p>
<p>SOL'IAGE</p>	<p><u>Titulaire</u> : Mourad TAGZOUT, VP formation, ens. Sup et rech.</p> <p><u>Suppléants</u> : Hafsa BOUTABAA, VP Santé Marie PIERON, élue communautaire</p>
<p>ELASTOPOLE</p>	<p><u>Titulaire</u> : Patrice DIGUET, VP développement économique</p> <p><u>Suppléants</u> : Mourad TAGZOUT, VP formation, ens. Sup et rech.</p> <p>Michel LEPRETRE, VP projet de territoire</p>
<p>Agence de développement du VDM</p>	<p><u>Titulaire</u> : Patrice DIGUET, VP développement économique</p> <p><u>Suppléants</u> : Mourad TAGZOUT, VP formation, ens. Sup et rech.</p> <p>Michel LEPRETRE, VP projet de territoire</p>
<p>ORIE</p>	<p><u>Titulaire</u> : Patrice DIGUET, VP développement économique</p> <p><u>Suppléants</u> : Mourad TAGZOUT, VP formation, ens. Sup et rech. et Michel LEPRETRE VP projet de territoire</p>

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 28 AVRIL 2014

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

ADOPTE

Article unique : les conseillers communautaires, mentionnés dans des organismes liés au développement économique et dont la liste est rappelée ci-dessus, sont désignés.

Fait et délibéré en séance à Ivry-sur-Seine, le 28 avril 2014.


Pierre Gosnat
Président de la Communauté
d'agglomération Seine-Amont



PREFECTURE DU VAL-DE-MARNE
02 MAI 2014